



# Saint-Michel L'Observatoire Lincel

Bulletin de la commune de  
Saint-Michel l'Observatoire  
Lincel

n°6  
DÉCEMBRE 2017



## L'église Saint-Michel retrouve son lustre d'antan

Page 5

Concertation sur le projet  
de parc d'activités économiques  
de la Rimourelle

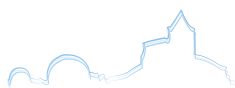
Page 4

De gros travaux  
dans le cœur du village

Page 6

Un bel été au centre de loisirs

Page 7



## Déchetterie intercommunale

La déchetterie intercommunale a ouvert ses portes le 7 juillet 2014 dans la zone artisanale de Pitaugier, à Mane.

Depuis lors la déchetterie municipale est close.

- Déchets acceptés : déchets verts, ferraille, déchets d'équipements électriques et électroniques, cartons, déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants, acides, aérosols...), verres, emballages, papiers...
- Modalités d'accès à la déchetterie : badge nominatif obligatoire. L'inscription se fait en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :  
8h-12h et 14h-17h  
Jeudi : 14h-17h  
Samedi : 8h-12h

Ramassage des encombrants :  
le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.  
Inscription au 04 92 76 60 04.

## Mairie

Tél. : 04 92 76 60 04  
Fax : 04 92 76 68 93  
Courriel : [mairie.stmichelobs@orange.fr](mailto:mairie.stmichelobs@orange.fr)  
[www.saintmichelobservatoire.com](http://www.saintmichelobservatoire.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h30  
Samedi : 9h-12h

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2017

### Accueil urbanisme

Mardi et Jeudi de 13h30 à 17h

## La Poste

Tél. : 04 92 76 60 27  
Du lundi au vendredi, 13h-16h.

## Bibliothèque municipale

Tél. : 04 92 74 59 61  
Lundi 15h30-18h ; Mercredi 15h30-17h30 ;  
Samedi 10h-12h.

## Office du tourisme

Tél : 04 92 76 69 09  
Ouverture de mi-avril à la Toussaint : 4 après-midi par semaine.  
Juillet et août : 6 jours par semaine.  
Possibilité de photocopieuse à disposition et wifi gratuit.

## Secours Catholique

Ouverture tous les mercredis de 14h à 16h30 à la traverse du Pontin, rue du Barri.  
Vêtements adultes / enfants à prix modique.  
Pensez-y !

# sommaire

## Urbanisme

- Concertation sur le projet de parc d'activités économiques de la Rimourelle

4

## Regards sur nos villages

- L'église Saint-Michel s'est refait une beauté
- De gros travaux dans le cœur du village

5

## Jeunesse

- Un bel été au centre de loisirs
- Du renouveau dans le corps enseignant

7

## Temps forts

- L'APESMOLALA sur tous les fronts
- VTT Trail

8

## Décès 2016-2017

**ROLLAND Dominique, Michèle**  
décédée le 03/10/2016

**MAUREL Patrick, Michel**  
décédé le 13/10/2016

**LARRA veuve CHIAPPELLA Claude, Louise**  
décédée le 29/10/2016

**BUFFET-DELMAS d'AUTANE Joseph**  
décédé le 07/01/2017

**GIRARD Paul, André**  
décédé le 08/01/2017

**ROLLAND Léon, Martial**  
décédé le 20/04/2017

**HERMELLIN Reymond, Honoré**  
décédé le 16/06/2017

**AUTARD Georges, Charles**  
décédé le 04/06/2017

**ROS Michaël, Frédéric, Jean**  
décédé 07/06/2017

**BILLOT Jean-Pierre**  
décédé le 24/08/2017

**FONTAINE épouse BUELENS Elisabeth, Gustavine, Hélène**  
décédée le 05/09/2017

**HOUNTOU épouse FRIEDLAND**

**Micheline, Josette, Jane**  
décédée le 13/09/2017

**BUFFET DELMAS D'AUTANE Marc**  
décédé le 08/11/2017

## Naissances 2016-2017

**LEBLANC Philippine, Catherine, Marie**  
née le 01/11/2016

**ROMIEU Apolline, Odette, Mireille**  
née le 24/11/2016

**CORGIER Antonn, Louis**  
né le 30/11/2016

**TESTON Quentin, Aimé, Christian**  
né le 14/02/2017

**JAMAI Yaëlle, Anna, Tania**  
née le 14/03/2017

**LEFRERE GRONDIN Avahé**  
née le 27/04/2017

**SCHMITT Zoé Cassandre**  
née le 01/05/2017

**CROUHY Théo, Guillaume**  
né le 22/07/2017

**SEJNERA Mathilde, Fernande, Angeline**  
née le 03/08/2017

**BOHOR Nael, Mohamed**  
né le 07/08/2017

**MICCICHÉ Leïa, Céline**  
née le 27/08/2017

**MICCICHÉ Séléna, Florence**  
née le 27/08/2017

**LANGLOIS Dimitri**  
né le 16/09/2017

**RIERA Jules, Louis, Max**  
né le 05/10/2017

**MATTEONI Mya, Fernande, Dominique**  
née le 30/10/2017

**MATTEONI Loëly, Huguette, Ricarda**  
née le 30/10/2017

## Bulletin d'information de la mairie de Saint-Michel l'Observatoire-Lincel

Mairie, place du Serre, 04870 Saint-Michel l'Observatoire

Directeur de la publication : Pascal Depoison ; Rédaction : Alexandre Jean  
Conception et impression : agence Oyopi, [www.oyopi.com](http://www.oyopi.com)

Photos : Mairie de Saint-Michel-l'Observatoire ; Tirage : 1000 exemplaires

# Edito du maire

## Saint-Micheloises, Linceloises, Saint-Michelois, Lincelois,

Une année s'est écoulée depuis le précédent bulletin municipal n° 5, non pas qu'il n'y ait rien à échanger mais par souci budgétaire. En effet, ces quatre dernières années, l'État a réduit notre dotation de 30 % soit 85 000 € par an. Les deux augmentations de la fiscalité communale ont seulement permis de faire face à cette baisse très importante qui correspond à 10 % du budget général. Parallèlement, la réforme scolaire obligatoire de 4,5 jours avec ses activités périscolaires a alourdi le budget « jeunesse » malgré une aide partielle de la CAF. Aujourd'hui cette aide n'existe plus.

Notre taux d'endettement, malgré les réalisations terminées et programmées, restera dans la moyenne nationale.

De nombreuses économies dans le budget de fonctionnement ont été engagées :

- Énergie (chaudière au bois à l'école). Révision des contrats EDF
- Téléphonie (changement de fournisseurs)
- Indemnités des élus (- 10 %)
- Suppression de la subvention de la fête votive
- Changement de l'éclairage public (économie attendue de 60 % minimum)

Ces premières réductions commencent à porter leurs fruits, mais resteront insuffisantes. Pour l'année 2018, je ne souhaite pas augmenter les taux d'impositions (malgré une taxe d'habitation qui n'évoluera pas), mais il sera nécessaire de faire des choix forts pour maintenir notre budget en équilibre. L'équipe du conseil municipal a déjà commencé cette réflexion afin que les efforts à consentir soient les plus justes possible.

Je conviens que cet édito n'est pas d'un caractère joyeux pour cette fin d'année, mais je sais que je peux compter sur votre compréhension et votre patience.

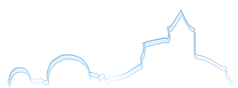
Nous devons ensemble, garder notre commune agréable à vivre et accueillante à nos nouveaux administrés ainsi qu'à nos 15 000 visiteurs annuels venus découvrir notre haut lieu de l'astronomie.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse avec quelques jours d'avance, tous mes meilleurs vœux de santé, de joie et de prospérité pour 2018.

**Votre Maire,  
Pascal DEPOISSON**

### Recensement

Un recensement de la population de la commune se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Quatre personnes se répartiront les deux villages et les écarts. Merci de bien vouloir leur consacrer quelques instants pour répondre au questionnaire qui sera désormais réalisable sur internet. Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site internet ou sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Une concertation renforcée sur le projet de parc d'activités économiques de la Rimourelle

Un jury citoyen s'est réuni le 18 novembre afin de découvrir le projet et de donner son avis. Leurs conclusions peuvent être consultées sur le site Internet de la mairie.



Ce sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre est en effet délicat. Si le projet, actuellement à l'étude, voit le jour, il devra témoigner d'un mode de développement respectant les richesses environnementales de notre territoire tout en répondant aux besoins de ses habitants.

Comment progresser dans une concertation constructive dans un climat de confiance et de sérénité sur un projet qui présente tant de facettes différentes et déjà tant de prises de position ?

Le 18 novembre, la salle du conseil municipal accueillait neuf habitants du village mais aussi de Mane et Saint-Martinles-Eaux, tirés au sort, pour une journée complète passée à comprendre le projet, écouter les avis de diverses parties prenantes et réfléchir de manière organisée. Ce « Jury-citoyen », nom habituellement donné à ce mode de concertation, était

assisté par un animateur extérieur garant de la qualité du débat.

### Évaluer les impacts

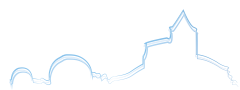
Après un rappel du cadre juridique, la journée a débuté par l'exposé des enjeux socio-économiques auxquels le projet vise à répondre pour notre bassin de vie et notre village, puis les raisons qui conduisent à confirmer le choix du site de la Rimourelle. Le jury s'est alors déplacé sur le terrain pour apprécier la qualité du paysage et la richesse écologique du site. Le retour en salle a permis de cerner les impacts potentiels du projet et d'examiner les mesures envisagées pour éviter certains d'entre eux et en réduire d'autres au point que les impacts effectifs soient faibles ; les mesures envisagées portent sur les principes d'aménagement, mais aussi sur les formes des constructions à

venir, la conduite des chantiers, etc.

L'après-midi a débuté par l'audition successive de cinq parties prenantes, d'abord trois associations : La Rimourelle, EnvieNat, commerçants et artisans, puis le Parc naturel du Luberon et la Direction départementale des territoires.

Le jury s'est alors retiré pour débattre durant une heure et demie et produire un avis que vous pouvez consulter sur le site Internet de la commune.

Et maintenant ? Au fur et à mesure que les questions en suspens trouveront des éléments de réponse et sur la base de cet avis, la concertation va pouvoir se poursuivre avec les associations qui le souhaitent et probablement avec le jury qui a demandé à être réuni à nouveau dans un format un peu élargi pour mettre les compétences qu'il a acquises au cours de cette journée au service de l'intérêt général. ■



## L'église Saint-Michel s'est refait une beauté

L'édifice datant du XI<sup>e</sup> siècle était très endommagé et menaçait de s'écrouler si des travaux n'étaient pas entrepris rapidement. C'est chose faite, il est maintenant consolidé même si d'autres travaux sont envisagés en 2019 pour lui rendre toute sa superbe.



La petite église située sur les hauteurs du village a été au cœur de toutes les attentions au cours de l'année 2017. En effet, elle a bénéficié d'importants travaux de rénovation celle-ci étant condamnée à s'écrouler d'ici une dizaine d'années selon Guy BAREAU, conseiller municipal délégué au suivi des travaux et aux bâtiments.

### Toiture, charpente et mur Nord rénovés

Il fallait donc agir rapidement. Cette première phase de travaux s'est achevée au mois de novembre avec la restauration de la fresque principale du Christ en majesté par deux peintres spécialisés.

Auparavant, toutes les toitures, la charpente et le mur côté Nord qui menaçait de s'écrouler ont été repris par les ouvriers. Ils sont intervenus sur l'étanchéité des toitures, les chéneaux, les corniches et ont procédé au remplacement de pierres qui étaient trop dégradées. Un paratonnerre a, par ailleurs été installé sur le clocher.

Le bâtiment est maintenant sécurisé, cependant de nombreux travaux restent en

core à entreprendre pour rendre à l'édifice son lustre d'antan.

Le montant de ces premiers travaux s'élève à 756 000 € HT pour la toiture et la maçonnerie et 39 000 € pour la restauration de la fresque. 45 % de cette somme ont été pris en charge par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le Département a contribué à hauteur de 50 000 € et la Région pour 186 000 € sans oublier 10 826 € récoltés via la souscription lancée par la Fondation du patrimoine.

Guy BAREAU est soulagé car l'édifice est sauvé de l'effondrement mais « *beaucoup reste encore à faire pour permettre aux générations futures de profiter de ce patrimoine inestimable de la commune* ». Ainsi l'année 2018 va être consacrée à la recherche de financements pour la prochaine phase de travaux dont le montant d'investissement s'élève à 600 000 € (*voir encadré ci-contre*). Les devis prévoient la reprise totale des murs intérieurs, la réfection du dallage, des calades extérieures, de l'électricité intérieure.

La durée des travaux est estimée entre 8 et 10 mois et les élus souhaiteraient qu'ils s'effectuent en 2019. ■

### Faire un don pour sauvegarder l'église Saint-Michel

Pour la nouvelle phase de travaux toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et la municipalité a relancé une souscription par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine pour réunir les fonds nécessaires à la rénovation de l'édifice. Pour faire un don rien de plus simple et plusieurs moyens existent :

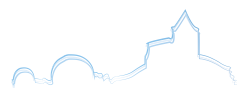
• **Remplir le bon de souscription du fascicule accompagnant le bulletin municipal** et le retourner avec un chèque à l'ordre de la Fondation du patrimoine - Église de Saint-Michel l'Observatoire à l'adresse suivante Fondation du patrimoine, Délégation des Alpes-de-Haute-Provence, CCI de Digne, 60 boulevard Gassendi, 04000 Digne-les-Bains.

• **Faire un don en ligne** (paiement sécurisé) sur la page du projet de l'église sur le site Internet de la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-haute-saint-michel-l-observatoire>

Pour les particuliers et les entreprises, ces dons donnent droit à une réduction d'impôts.





## De gros travaux dans le cœur du village



**E**n 2004, un schéma directeur d'assainissement avait été réalisé et avait conclu à la nécessité de revoir tout le réseau de la commune. Actualisée en 2013 cette étude avait par ailleurs diagnostiqué des rentrées d'eaux parasites, il fallait donc agir vite.

Ces travaux ont été effectués en deux phases, la première de septembre 2016 à mai 2017 et la seconde a débuté en septembre dernier et devrait se poursuivre jusqu'en mai 2018.

Le réseau d'assainissement a été entièrement repris, le réseau d'eau potable renforcé, le réseau téléphonique enterré, le réseau d'eaux pluviales séparé, toutes les canalisations en plomb remplacées et le réseau incendie mis en conformité.

Les dégâts engendrés par ces travaux ont nécessité la réfection de tous les revêtements de la rue du Barry, de la route de l'Observatoire, de la rue Grande, de la rue Saunerie et de la route de Banon. La municipalité en a profité pour créer une zone partagée limitée à 20 km/h où les piétons sont prioritaires. Une nouvelle signalisation a été mise en place et l'aménagement urbain entièrement revu avec la mise en place de nouveaux potelets, de barrières de sécurité, la matérialisation de places de parking et la mise en valeur de certains monuments comme la fontaine. Le montant de ces travaux s'élève à 1 400 000 € dont 70 % ont été financés par l'Agence de l'eau, le Conseil départemental, le Conseil régional et l'État. ■

### Une station d'épuration flambant neuve et écologique



Avant le lancement de ces gros travaux sur le réseau d'eau de la commune celle-ci disposait de deux stations anciennes à l'est et au sud de la ville construites en 1973.

Aujourd'hui ces deux entités ont été converties en bassin tampons et équipées de pompes de refoulement et de relevage afin de renvoyer les eaux vers la nouvelle station qui est en fonctionnement depuis le mois de mai 2017. Elle a une capacité de 1200 équivalent-habitants (unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration) et utilise des procédés écologiques avec un traitement bactérien et un lit planté de roseaux sur une surface approximative d'un hectare. Son coût a été de 1 100 000 € HT là encore financé à hauteur de 70 % par l'Agence de l'eau, le Département et la Région.

### Lincel modernise son éclairage public

Dans le cadre de la deuxième tranche de travaux sur l'éclairage public, les 30 points lumineux du village ont été modernisés. Certains luminaires ont été totalement changés, d'autres remis en état.

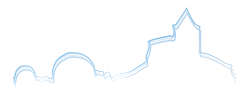
Le but de cette opération est avant tout d'améliorer le confort des habitants, de réduire la pollution lumineuse pour l'observatoire de Haute-Provence et de réaliser des économies d'énergie.

Toutes les ampoules ont été changées, et maintenant elles ont une puissance de 50W au lieu de 125 W auparavant. Le coût de cette opération a été de 23 000 €, dont une part a été subventionnée par le Département et l'État. ■

### Une borne pour les véhicules électriques



Ce n'est pas un parc-mètre... mais une borne de recharge électrique pour véhicules électriques ou hybrides. D'ici fin 2018, le Syndicat départemental d'électrification (SDE 04) aura installé plus de 60 bornes dans le 04, ce qui permettra de promouvoir l'usage des véhicules propres. Une recharge d'une voiture coûtera entre 3,50 € et 4,50 € et durera 50 mn. Les vélos à assistance électrique auront la gratuité. ■



## Un bel été au centre de loisirs

Les nouveaux locaux du centre de loisirs ont accueilli 31 petits vacanciers au mois de juillet. De nombreuses activités avaient été mises en place par l'équipe composée de la directrice Fabienne MOLLET et des 3 animateurs : Charlotte, Mathilde et Thomas. Les enfants ont pu profiter de plusieurs

sorties : Salagon, Manosca Parc, etc. Ils ont réalisé la préparation d'une exposition sur les fruits et les légumes. Ils ont aussi reçu une visite exceptionnelle, celle du chef Frédéric PAYAN, un grand moment de partage et de découverte de produits locaux surtout lorsque le chef a réalisé une recette avec les enfants. ■



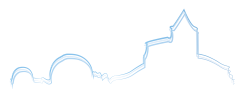
## Du renouveau dans le corps enseignant



La rentrée scolaire 2017 a été marquée par de nombreux changements dans la vie de l'école puisque Thérèse et Pierre AUGUSTE ont pris leur retraite après de nombreuses années. Ils étaient respectivement directrice/professeure et professeur. Guillaume ALATERRE, a pris la suite de Thérèse à la direction de l'établissement. Il a, par ailleurs, accueilli de nouveaux professeurs des écoles pour s'occuper des 99 écoliers : Caroline PICCA et Lucie POMPON qui se partagent les CE1-CE2, Joël BARRAL la petite et moyenne section,

ainsi que Duc-Toan NGUYEN qui le remplace avec les CM2 tous les mardis pendant sa décharge de direction.

L'équipe enseignante fourmille de projets pour cette année scolaire avec notamment la création d'un potager pédagogique de 40 m<sup>2</sup>, qui a été inauguré dans le courant du mois de décembre, dans le cadre du projet « 10 000 coins nature » en partenariat avec le Parc du Luberon. Au programme aussi plusieurs projets pour toutes les sections : cinéma, scrabble, peinture, musique, classe découverte, etc. ■



## Parole à l'opposition

### Attention ! L'investissement doit rester mesuré

Au début du mandat en mars 2014, l'endettement par habitant à Saint-Michel était de 448 €. Aujourd'hui, l'endettement a presque doublé. Le taux d'imposition de la commune a augmenté de 29 %, en plus des 8 % en 2017 et 10 % en 2018 pour le département. Sachant que les salaires et les retraites stagnent, l'effort demandé aux Saint-Michelois et Lincelois devient insupportable. Il faut impérativement figer dès aujourd'hui l'investissement tout azimut car nous risquons de bloquer de futurs projets inévitables.

Quel est le retour pour nos villageois d'une imposition aussi lourde ?

• L'Hôtel Galilée ? Il a coûté plus de 1 000 000 € dont la moitié sur notre communauté de communes ! À qui profite un tel projet ?

• Le planétarium avec son emprunt de 600 000 € est destiné aux touristes.

Ces investissements astronomiques auraient pu servir à améliorer notre qualité de vie... Les élus de l'opposition de l'équipe municipale sont plus qu'inquiets.

**Marie-Claire DESBAT, Eric RICHAUD  
et Denis GILLET**

## L'APESMOLALA sur tous les fronts

**E**n 2017, de nombreux événements ont été organisés pour créer du lien entre les acteurs locaux et l'école grâce aux bénévoles et au soutien de la mairie et de la CAF. Une Journée de la forêt en partenariat avec la mairie d'Aubenas-les-Alpes, la fête des adhérents avec le concert de « Balenko », le carnaval, le vide-greniers ou encore la soirée de départ de Pierre et Thérèse Auguste ont été très réussis. La fête de Noël, le 19 décembre, a clôturé cette année en beauté grâce au spectacle *Le livre*

*magique* de la Cie Rêvambule. En 2018, l'aventure se poursuivra avec la 3<sup>ème</sup> édition du SMOB festival le 23 juin... ■



### Agenda

**Vœux de la municipalité**  
**le vendredi 19 janvier 2018**  
à la salle polyvalente

**Loto VTT Trail**  
**le dimanche 4 février 2018**  
à la salle polyvalente

**Assemblée générale du Comité de Jumelage**  
**le samedi 10 mars 2018**  
à la salle polyvalente

**Loto Comité de Jumelage**  
**le dimanche 11 mars 2018**  
à la salle polyvalente

### Le VTT Trail des étoiles va souffler ses dix bougies



**Dix ans déjà qu'une poignée de bénévoles, un peu fous, lançait ce qui devait devenir une course incontournable dans le panorama sportif du département et au-delà. Cette course en relais par équipe a souvent été copiée mais jamais égalée.**

Sans la mobilisation de 70 bénévoles et l'appui de nombreux sponsors cette manifestation qui se tient le premier samedi du mois de juillet n'existerait pas. La dynamique association organise aussi chaque année une soirée dansante à thème. Ainsi, samedi 11 novembre les participants ont plongé dans les années 80, un loto est par ailleurs prévu le 4 février prochain et une journée pour les bénévoles et les sponsors au mois de mai. ■

### La Sainte-Madeleine fêtée dignement à LINCEL

Le 22 juillet dernier le village organisait sa traditionnelle fête votive organisée par l'association Sainte-Madeleine de LINCEL qui œuvre à la restauration et à la sauvegarde du patrimoine mais aussi à l'animation du village.

Cette année, 170 convives se sont réunis pour déguster une paella. Le matin les participants avaient pu assister à la traditionnelle messe avant de se réunir auprès d'un apéritif qui précédait le repas avant l'incontournable concours de boules. ■

### Une belle saison touristique

L'office de tourisme a accueilli 14 000 visiteurs. 12 046 billets vendus dont 3 186 pour l'Observatoire et 8 910 pour le Centre Astro, soit une augmentation de près de 7 %. Les séances de planétarium ont progressé de 27,5 %. Le Moulin a reçu 780 visiteurs.

Les touristes français viennent principalement de la région PACA (42%), de l'Île-de-France et Rhône Alpes. Concernant les étrangers, ce sont les Belges, les Suisses et les Allemands qui sont les plus nombreux. ■

### Un village attractif

L'association des artisans et commerçants (ASMeL) a pour but d'influer sur le devenir économique du village, car St Michel c'est l'astronomie, mais pas

que. Il faut donc attirer les visiteurs dans son centre.

Ainsi cet automne ont été organisés une vente de châtaignes et une distribution de bonbons lors du carnaval. Auparavant cet été trois concerts gratuits avaient été proposés avec le soutien de la mairie et des commerçants ainsi qu'une fabuleuse soirée « Rétro » avec un défilé de mode. ■

### Une belle exposition pour les Amis de Saint-Michel-Lincel

À l'occasion des Journées du patrimoine, une très belle exposition intitulée « Il était une fois Saint-Michel-Lincel » a été présentée en partenariat avec l'association des parents d'élèves APESMOLALA.

Près de 400 visiteurs ont fait le déplacement. Il fallait voir les enfants très intéressés de voir leurs « papas et mamies » sur les anciennes photos mais aussi les parents ravis de retrouver des connaissances ou des ancêtres.

Parmi les idées évoquées par l'association la création d'un musée qui rassemblerait des pièces anciennes (outils, matériel, etc.) dont la première pièce pourrait être la serrure de l'ancienne porte du Serre, qui vient d'être offerte à l'association par Yves, l'un de ses membres. ■